



Président Comité 17 : Thierry AUDEBERT - 1, Avenue de la Victoire - 17260 GEMOZAC
Tél. /Fax : 05.46.94.87.57 - Portable : 06.86.05.84.64 - Courriel : president@judo17.com
Conseiller technique : Pascal PIVERT-IRIGOYEN – 11 rue de l'avenir – La natonnaire
17310- SAINT-PIERRE d'OLERON Portable : 06.42.34.51.67 - Courriel : ctf.pascal.ip@gmail.com

COMITE CHARENTE-MARITIME
LIGUE POITOU-CHARENTES – www.judo17.com

FEDERATION FRANÇAISE DE JUDO JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES

STAGE DEPARTEMENTAL CD 17 - CD 86

BENJAMINS / BENJAMINES (Minimum ceinture jaune/orange)
MINIMES Masc. Et Fém. (Minimum ceinture orange)
CADETS-CADETTES

Madame la PRESIDENTE, Monsieur le PRESIDENT, Chers COLLEGUES,

J'ai le plaisir de vous faire savoir que le stage cité en objet se déroulera en collaboration avec le CD 86 à POITIERS. Le déplacement s'effectuera EN CAR au départ du parking du Dojo de Rochefort. Les entraînements s'effectueront au dojo de la pépinière complexe Michel Amand et l'hébergement à la MFR de Bonneuil Matour du Val de la Source Lieu-dit TRAVERSAIS 86210 BONNEUIL-MATOOURS.

Rendez-Vous DEPART : 8h00 : LUNDI 12 FEVRIER 2018 :

Parking du Dojo Départemental à Rochefort

RETOUR : 19h00 : MERCREDI 14 FEVRIER 2018 : Parking du Dojo Départemental à Rochefort

Participation financière : 90 euros (règlement par chèque uniquement) à l'ordre du Comité de Judo de Charente-Maritime

Vous voudrez bien adresser vos réservations **avant le SAMEDI 1 FEVRIER 2018 dernier délai** (au-delà de cette date, les inscriptions ne pourront être enregistrées), accompagnées des autorisations parentales (exemplaire joint), de la fiche sanitaire (à télécharger sur le site du Comité « judo17.com ») et du règlement correspondant à :

Monsieur PIVERT-IRIGOYEN Pascal
11 RUE DE L'AVENIR
LA NATONNIERE
17310 SAINT-PIERRE D'OLERON

Rappel : Seules les 45 premières réponses pourront être retenues (si votre enfant n'était pas retenu, vous en seriez averti).

Se munir de : Nécessaire de toilette, **CHAUSSURES DE SPORT, TENUES DE SPORT, JUDO GI**, Quelques barres de céréales, **TROUSSE de soin personnel (strap ect.)**

Attention : Pas de remboursement en cas de dédit à moins de 5 jours du début de stage. (Un nombre de remboursement devenu trop fréquent à la veille des stages nous oblige à cette rigueur).

Le comité départemental décline toute responsabilité en cas de pertes ou de vols.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur mes meilleures salutations sportives et amicales.

Pascal PIVERT-IRIGOYEN
CTF Charente-Maritime

A RETOURNER AVANT LE SAMEDI 1 FEVRIER 2018 à: Mr PIVERT-IRIGOYEN Pascal
11 RUE DE L'AVENIR
LA NATONNIERE
17310 SAINT-PIERRE d'OLERON

NOM :

PRENOM :

Année de naissance :

CLUB :

Grade :

Participera au stage du 12-02-2018 au 14-02-2018 à POITIERS

Fait à, le.....

<p><u>Signature du sélectionné et cachet du club</u></p>

AUTORISATION PARENTALE

Nom, adresse et téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :

.....
.....
.....

Nous certifions que notre fils, notre fille, a subit un examen médical l'autorisant à la pratique du judo.
Nous acceptons les conséquences des mesures qui pourraient être décidées par les responsables du stage pour en assurer la discipline.

En cas d'accident, nous autorisons, nous n'autorisons pas, le responsable du stage à faire pratiquer après avis du médecin les soins médicaux ou toute intervention qui apparaîtrait utile sur notre fils, notre fille.

Fait à....., le.....

Signature des parents